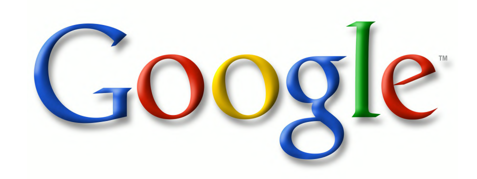





600087595/


Digitized by Google

LETTRE

A M. PAUL MEYER

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

SUR L'AUTEUR DE LA

CHANSON DE LA CROISADE ALBIGEOISE

EN PARTICULIER

ET SUR CERTAINS PROCÉDÉS DE CRITIQUE EN GÉNÉRAL

PAR

CÉNAC MONCAUT

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

SE TROUVE CHEZ AUG. AUBRY, LIBRAIRE

16, RUE DAUPHINE, 16

1869

A M. PAUL MEYER

Monsieur,

Je viens d'examiner avec la plus scrupuleuse attention votre dernière étude sur la *Cansos de la Crozada contrels ereges d'Albeges.* Tout en rendant hommage à la sagacité, à la science que vous avez montrées dans l'analyse de plusieurs parties de ce poëme, je ne puis résister au désir de vous soumettre sur quelques points des appréciations différentes des vôtres. Les passages sur lesquels nous sommes en désaccord ne sont pas les moins importants du sujet. Votre respect de la vérité, votre ardeur constante à la chercher me donnent l'assurance que loin de m'en vouloir de ma hardiesse à vous contredire, vous me tiendrez quelque compte de la sincérité de mes observations.

I

ÉTAT DE LA QUESTION. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'auteur de la *Cansos contrels ereges d'Albeges* a eu des destinées singulières ! Son existence fut probablement difficile, accidentée ; mais celle de son livre l'a été bien davantage.

Fort admiré pendant la lutte, comme le prouve sa traduction en prose, devenue un des documents les plus estimés de cette époque ; proscrit, oublié même, après le succès définitif des Français et de l'inquisition en Languedoc, il resta à peu près ignoré depuis le quatorzième siècle jusqu'au moment ou Raynouard lui rendit une place très-honorable parmi les poésies des troubadours. Mais l'auteur ne resta pas longtemps paisible possesseur de sa gloire.

M. Raynouard quittait à peine la scène du monde, que M. Fauriel, le savant et très-habile professeur d'histoire et de langues romanes, fut saisi d'un étrange scrupule. Trompé par une erreur de son temps, il se posa cet argument qui n'avait d'autre défaut qu'une base entièrement erronnée : Il existe un poëme provençal dont l'auteur prétend se nommer Guilhem et être né dans la Navarre. Cependant on n'a *jamais parlé* provençal dans cet ancien royaume ; donc Guilhem nous trompe ; il nous cache son nom, donc il faut chercher ailleurs l'auteur de la *Cansos*. De supposition en supposition, il en vint à déclarer que cet auteur inconnu, loin d'être un Navarrais, était un Toulousain.

Cette opinion jouit d'abord d'une certaine autorité, grâce à la réputation du savant professeur du Collége de France, bien plus encore

à cause du très-petit nombre de Provençalistes qui se trouvaient en mesure d'avertir M. Fauriel de son erreur.

La question était en cet état, lorsque M. Francisque Michel, trouva dans les archives de Pampelume le manuscrit d'un autre poëme provençal: *La guerra civil de Navarra* par *Guilhem Aneliers de Tolosa, de Francia.* Comme le sujet traité concernait la Navarre et était destiné à être lu par des Navarrais, il ne fut guère plus permis de douter qu'un dialecte provençal fut en usage dans cette partie de l'Espagne au treizième siècle ; l'argument de M. Fauriel, privé de sa base, se trouva naturellement renversé.

Le poëme navarrais était d'ailleurs entièrement semblable par la forme, la disposition des strophes et des rimes à la *Cansos de la Crozada;* il avait été composé soixante ans plus tard à Pampelume même, il était donc difficile de ne pas y voir une imitation de la *Cansos.* Aussitôt plusieurs critiques se demandèrent quel intérêt aurait pu avoir l'auteur d'un poëme de très-longue haleine à se dire de Tudela, s'il avait été de Toulouse, et à cacher son nom de manière à perdre tout le bénéfice de son labeur. Ils pensèrent qu'entre le poëte et M. Fauriel, ce pouvait bien être le dernier qui était dans l'erreur. Ils rétablirent l'infortuné Guilhem dans la propriété de son nom et de son œuvre. Ces critiques réparateurs furent :

M. Schmidt, dans une note de l'*histoire des Cathares ou Albigeois*, t. II, p. 302 et suiv.

M. Francisque Michel, dans son introduction du poëme de la *Guerra civil de Navarra*, p. XXII à XXV.

M. Guibal dans une thèse de 616 pages présentée à la Faculté des lettres de Paris, en 1863.

Moi-même dans un Mémoire présenté au comité du Ministère de l'Instruction publique et que vous connaissez bien, monsieur, puisque vous avez consenti à vous charger d'en faire le rapport (1).

Chose remarquable et qui donne une preuve nouvelle de la force des idées vraies : ces quatre études, publiées la plupart à l'insu les unes des autres, arrivaient aux mêmes conclusions en produisant des preuves identiques (2).

---

(1) Je l'ai publié depuis dans mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français.* Tome II, page 426 à 450.

(2) M. Schmidt a produit, à l'appui de l'origine espagnole de Guilhem de Tudela, des considérations et des preuves tellement semblables à celles que j'ai

A votre tour enfin, monsieur, vous avez reconnu que la restauration de Guilhem de Tudela était juste, vous avez déclaré la question de son origine définitivement jugée (1).

Comme nous sommes tous du même avis sur ce point, je me garderai de reproduire ici, même sous forme d'analyse, les considérations et les preuves sur lesquelles les critiques auxquels je rends hommage basent leur manière de voir.

L'origine navarraise de Guilhem de Tudela étant universellement admise aujourd'hui, toute discussion deviendrait superflue à cet endroit : je ne rappelle cette partie de la question que pour mémoire.

Je l'ai déjà dit, Guilhem de Tudela était appelé à des destinées étranges !

A peine rentré dans la propriété de son nom et de son œuvre, par une réhabilitation à laquelle vous avez pris votre part, l'infortuné se voit contester les deux tiers de son poëme ; et c'est vous, monsieur, qui essayez de lui enlever 6807 vers sur 9576, pour en enrichir un troubadour tellement inconnu qu'il vous est impossible de trouver trace de son nom et de son origine.

Une pareille contestation est de la plus haute gravité. Nous allons

---

relevées moi-même qu'on dirait que nos deux articles sortent de la même source.

Indépendamment des idées communes à nous tous, M. Francisque Michel a établi par le texte de plusieurs pièces officielles, que le navarrais usuel du XIIIe siècle était le dialecte provençal de la *Cansos* et de la *Guerra civil.*

« Aussi loin que nous pouvons remonter, dit-il, nous trouvons en Navarre le Basque relégué dans les Pyrénées, et la langue romane régnant dans les villes de la plaine. Nous pourrions citer cent preuves de ce que nous avançons ici, nous nous bornerons à trois ou quatre. L'acte d'union des quatre quartiers de Pampelune, que nous donnons plus loin, est en langue romane; en 1275 le gouverneur don Pedro Sanchez, accordant certains priviléges aux habitants du bourg de San-Cernin, expédie sa charte dans cette dernière langue. L'année suivante, Eustache de Beaumarchais rend une ordonnance relative à la monnaie et n'emploie pas d'autre idiome; des nobles navarrais des villes lui envoient des actes d'adhésion, on lui donne des reçus des sommes payées, et toutes ces pièces sont dans le même dialecte roman. Comment ne pas croire, après cela, que ce fut celui qui avait cours à Pampelune? » (p. XXIX-XXX).

M. Guibal rappelle enfin que la petite ville de Viana, dans la Navarre, avait produit à la fin du XIIe siècle le troubadour Pierre Brémont, cité par Pierre d'Auvergne, antérieurement à 1195. (*Thèse*, p. 189.)

(1) *Recherches sur les auteurs de la Chanson de la Croisade albigeoise*, p. 16 à 24. — *Revue des Sociétés savantes*, décembre 1867, p. 578 à 582.

l'examiner et la discuter, si vous le voulez bien, avec l'attention soutenue qu'elle comporte.

II

LOIN D'ÉTABLIR L'EXISTENCE DE DEUX AUTEURS, LA DIVISION DE LA *Cansos* EN DEUX PARTIES CONCOURT A LA FAIRE ATTRIBUER AU SEUL GUILHEM DE TUDELA.

N'est-ce pas le cas de se demander, tout d'abord, monsieur, si Guilhem de Tudela mérite tout le bruit qui se fait autour de lui. Cet homme étant parfaitement inconnu en dehors de son poëme, soit comme troubadour, soit comme historien, soit comme homme politique, on aurait pu se contenter de commenter, de critiquer son œuvre, en elle-même, et laisser l'auteur en complète tranquillité. Cet avis serait le mien et je prêcherais d'exemple, tant je suis peu enclin aux investigations minutieuses, aux furetages méticuleux, si le procès littéraire qui nous occupe ne renfermait une question de principe d'une importance supérieure. C'est justement en haine des controverses acharnées, des enquêtes implacables que je voudrais signaler les dangers de la voie dans laquelle nous engage de plus en plus la simple question de Guilhem de Tudela.

Certes! nul n'aime plus que moi la vérité, la lumière historique. Quand un fait présente des doutes, je trouve juste, louable de travailler à les dissiper. Mais sachons mettre de la mesure en tout, employons dans la critique historique et littéraire ce *ne quid nimis* de Platon que Montaigne appliquait avec tant de sagesse à la logique et à la morale, afin de les délivrer des agitations sans issue de l'implacable scolastique. Ayons toujours présents à la mémoire ces milliers de volumes entassés par les dialecticiens du Bas-Empire et du moyen âge, du milieu desquels l'abus du raisonnement bannissait si souvent la raison. N'oublions pas davantage ces prodigieux tours de force de la casuistique, aboutissant trop souvent au pervertissement de la morale et du sens commun. Faisons de la critique historique par nécessité impérieuse et non par engouement, par passion.

Quand un fait sans preuves se produit et se propage dans la foule crédule, demandons-lui d'où il vient. Mais quand un autre fait parfaitement établi est en possession de la croyance des hommes; quand

les révolutions politiques et religieuses sont passées sur lui sans l'ébranler, n'allons pas, de gaîté de cœur, même par excès de susceptibilité véridique, lui demander trop minutieusement compte de son existence.

Il en est de la prescription littéraire comme de la prescription civile. Quand un homme s'est donné un nom, qu'il l'a inscrit en tête de son œuvre pendant cinq ou six cents ans, il ne faut pas profiter de l'éloignement des temps, de la disparition des témoins, de la rareté des titres primitifs pour lui contester sa propriété.

On ne pourrait justifier de telles mises en accusation, que par la découverte de documents graves et sérieux, tels que ceux que l'École des chartes est chargée d'exhumer de l'oubli : diplômes et bulles, ordonnances royales et arrêts de parlements ou de cours souveraines. Mais, dans l'absence complète de titres nouveaux, fonder une reprise d'instance sur de simples interprétations de phrases, sur des fautes de ponctuation ou des négligences de rime, ce sont là des procédés qui pourraient nous conduire très-loin en arrière, au lieu de nous faire marcher en avant. Je suis assuré qu'un homme de votre autorité, monsieur, un professeur à l'École des chartes, ce sanctuaire de l'histoire positive, comme l'École polytechnique est celui de la science exacte, reconnaîtra que cette manière d'agir n'est pas exempte d'inconvénients.

L'aventure de M. Fauriel peut servir d'exemple aux critiques difficiles qui, trop confiants en eux-mêmes, se hâtent de mettre les traditions des siècles, les preuves écrites elles-mêmes en suspicion, pour y substituer le résultat de leur seul raisonnement.

Ne tenant point compte de la déclaration solennelle que l'auteur de la *Cansos* plaçait en tête de son livre « Je me nomme Guilhem, j'ai été nourri à Tudele, en Navarre », M. Fauriel consacra vingt pages in-4° à établir la fausseté de ce fait par des allégations, des comparaisons de textes, des rapprochements moins habiles que spécieux. Après quelques années de succès, il a perdu tout le fruit de son travail, et l'on est revenu à l'opinion tout élémentaire de M. Raynouard : la *Cansos* est l'œuvre de celui qui la signée.

M. Fauriel n'ayant pas réussi à faire triompher les preuves de simple raisonnement à l'encontre de preuves écrites, il serait prudent, je crois, de se montrer sobre de ces procédés. Je me permettrai donc de vous demander, monsieur, si, avant de contester à Guilhem les deux derniers tiers de la *Cansos*, vous avez découvert quelque

manuscrit inconnu, quelque texte authentique établissant que Guilhem était mort avant le siége de Toulouse, ce qui l'aurait mis dans l'impossibilité de raconter les événements contemporains ou postérieurs, ou bien que le désespoir s'était emparé de lui et l'avait fait réfugier dans la Moscovie ou les îles d'Écosse. Auriez-vous lu quelque part, que, dès la fin du treizième siècle, on attribuait la dernière partie de la *Cansos* à quelque Jean de Mung toulousain, continuateur d'un Guilhaume de Loris navarrais?... On a lieu d'être exigeant quand il s'agit de détruire un fait aussi patent, aussi avéré que l'unité de la composition d'un poëme répandu depuis des siècles sous le nom du seul auteur qui en a signé les premières pages.

Et d'abord vidons une première querelle survenue entre M. Fauriel et vous.

« Quant à l'*incipit* qu'on lit en tête du texte imprimé, dites-vous, dans une note : (p. 1), *aiso es la Cansos de la Crozada contrels ereges d'Albeges*, il ne doit point en être tenu compte ; le manuscrit ne le donne pas et c'est, selon toute apparence, Fauriel qui l'a composé, non sans commettre un barbarisme ; car il faudrait *contrals* et non *contrels.* »

Je regrette infiniment, monsieur, de ne pas être de votre avis à cet endroit ; les Marseillais et les Toulousains du treizième siècle, pas plus que ceux du dix-huitième ne traduisirent jamais l'article *les* par *als ; contrels*, est composé de l'adverbe *contra* et de l'article *els*. Or, dans la contraction opérée, à la manière italienne, pour réunir deux mots, par la suppression de l'une des voyelles qui se heurtent, c'est la dernière du premier mot (1) qui s'élide et non point la première du second. Ce mot reste toujours entier.

M. Fauriel qui était Languedocien et connaissait parfaitement sa langue, a eu raison d'écrire *contrels* et M. Francisque Michel a montré la même sagacité en répétant le titre donné par M. Fauriel sans soulever d'objection contre sa régularité grammaticale (2). La règle est tellement positive, universelle, que vous vous empresserez assu-

(1) Prenons au hasard quelque strophes de la *Jerusaleme liberata*, les premières par exemple : nous y trouvons l'*angelo* et non l'*ongelo* (l'ange), l'*armi*, et non pas l'*ermi* (les armes) *ch'in pace* et non point *chen pace* (qu'en paix) les exceptions ne content pas pour un millième dans la prosodie italienne.

(2) Préface de la *Guerra civil de Navarra.* — Si l'on trouve *contrals* au 17e vers de la page 8 de la *Cansos*, c'est une erreur évidente que l'éditeur a eu parfaitement raison d'éviter dans le titre.



rément, monsieur, de renoncer à une observation qui ne peut provenir que d'un oubli, d'une espèce de *lapsus linguæ.*

N'auriez-vous pas commis une erreur sur un autre point, monsieur? Après avoir relevé celle de M. Fauriel, assurant « qu'on ne parlait certainement pas provençal à Tudele, » vous ajoutez « qu'on ne parlait pas non plus provençal en Catalogne ni en Lombardie, et que, cependant, ces deux contrées ont fourni plus d'un troubadour (1).

Tout au contraire, monsieur, le provençal était la seule langue de la Lombardie et de la Catalogne, à l'époque de Guilhem de Tudela? Le provençal des bords du Rhône et du Var était le plus pur sans doute; mais les deux autres dialectes n'appartenaient pas moins à la même langue. L'italien n'existait pas encore; il posait à peine ses premiers jalons dans la Sicile, sous le règne de l'intelligent et poétique Frédéric II (2). Le castillan était tout aussi peu formé; l'Europe entière ne possédait qu'une langue un peu régulière, celle de la région des troubadours qui comprenait la Catalogne, la Provence, le Limousin et le Milanais. Si vous voulez jeter les yeux sur deux chapitres de mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français*, t. II, p. 217, t. III, p. 2, vous serez fixé, je crois, sur l'exactitude de ce fait qui ne manque pas d'importance.

Hâtons-nous d'ailleurs de le reconnaître! Si M. Fauriel a commis une erreur au sujet de la langue qui se parlait à Tudele en 1212, erreur d'où sont découlées toutes celles qui concernent l'auteur de la *Cansos*, le savant provençaliste n'en a pas moins examiné, jugé le poëme lui-même au point de vue littéraire et politique, avec une sagacité, une profondeur qui ne laissaient rien à désirer. Les critiques les plus éminents sont unanimes à le reconnaître.

Lui aussi, monsieur, avait remarqué comme vous, comme M. Guibal, certaines différences de caractère et d'appréciation dans le cours du poëme; et il s'était demandé, dans la vivacité de ses scrupules, s'il ne serait pas l'œuvre de deux auteurs (3).

Mais, après un examen attentif, frappé de la parfaite unité philo-

(1) *Recherches sur les auteurs de la Chanson de la Croisade*, p. 6.

(2) Année 1118. Voir l'*Histoire de la littérature italienne*, par Ginguéné, t. I.

(3) « Le poëme de la Croisade est double, dit-il dans son introduction, il est composé de deux moitiés, dans chacune desquelles domine un sentiment contraire à celui qui règne dans l'autre moitié; il a l'air d'appartenir à deux hommes non-seulement différents, mais ennemis, mais ayant des buts opposées. »



logique et littéraire qui règne dans tout le cours de l'ouvrage, il se hâta de déclarer une pareille supposition inadmissible (1).

« Si diverses que soient les deux parties de notre histoire, quant au sentiment moral qui les a inspirées, dit-il, elles s'ajustent avec tant de précision l'une à l'autre ; le style, le ton, la manière, le caractère de l'une sont tellement ceux de l'autre, qu'il n'y aurait pas la moindre vraisemblance à les supposer de deux auteurs différents (2). »

Prenons acte de cette déclaration très-consciencieusement motivée, et ajoutons-y l'opinion analogue de M. Guibal, assurant « que la langue diffère peu ou ne diffère pas du tout de la première à la seconde partie (3) »... Or M. Fauriel était Languedocien et un des plus savants provençalistes de notre époque, M. Guibal l'est aussi ; il se trouve, par conséquent, en assez bonne position pour apprécier le caractère de la langue de la *Cansos* ; son témoignage nous paraît d'autant plus grave que nul n'a examiné cet ouvrage avec plus d'attention ; peut-être même avec un secret penchant à l'attribuer comme vous à deux auteurs. Quant à vous, monsieur, vous portez un nom trop allemand pour être d'origine provençale ; votre haute capacité, secondée par des études très-sérieuses a pu vous faire saisir le mécanisme de la langue des troubabours, vous en avez donné des preuves que je m'empresse de reconnaître ; mais quand il s'agit d'apprécier l'élégance, la pureté du texte, vous me permettrez de douter un peu de votre compétence et de votre infaillibilité : vous devez, d'après les lois qui régissent l'appareil acoustique et phonique, parler la langue de Mistral et d'Arnaud Daniel à peu près comme un Anglais parle celle de Dante et celle de Racine ; je me tiens donc, malgré moi, un peu en garde contre votre jugement, lorsque vous déclarez que le dialecte de la *Cansos*, estimé si homogène par ces provençalistes provençaux, « n'existe point, et que vous vous chargez de dé-

(1) « Du reste, ajoute-t-il, je me hâte de le reconnaître ; en cessant d'être le chantre de la Croisade, notre poëte ne devient ni hérétique ni partisan de l'hérésie. On chercherait vainement, dans ce qu'il dit de plus amer contre les croisés, un mot que l'on puisse interpréter en faveur des Albigeois ou des Vaudois. Toutes les répugnances qu'il a d'abord manifestées contre eux, il les a fidèlement gardées en lui ; mais il n'a plus de motif de les produire au dehors. (p. XLVIII).

(2) Introduction, p. IV.

(3) Le *Poëme de la Croisade contre les Albigeois*, p. 161.

montrer, que la langue de la première partie ressemble à celle de la seconde, comme un jargon informe peut ressembler à un idiome régulièrêment constitué. » (p. 9.)

Après un démenti aussi formel donné aux assertions de M. Fauriel et de M. Guibal, vous voilà mis en demeure de donner des preuves bien concluantes à l'appui de votre opinion, passons donc à l'examen de ces preuves.

Ce qui vous frappe tout d'abord, et sert de point de départ à toute votre polémique, c'est la fameuse division en deux parties qui tombe au vers 2769. Il y a là une suspension du poëme, incontestablement; tous les critiques l'ont constaté, l'auteur le déclare lui-même ; mais cette suspension forme-t-elle une barrière trop élevée, un précipice trop profond pour que l'auteur primitif ait pu les franchir? Si Guilhem de Tudela avait terminé la première partie en disant : « Je suis las d'écrire, accablé par la maladie ou le chagrin ; je brise définitivement ma plume, pourquoi chanter plus longtemps? les hommes et les événements n'en valent pas la peine » je trouverais dans cet aveu un motif de me demander, comment, après un abandon aussi définitif de son entreprise, l'auteur s'y est pris pour la continuer.

Si d'un autre côté, la seconde partie commençait par quelques vers indiquant un ouvrage tout nouveau, par quelque protestation contre les opinions émises tout d'abord, l'idée d'un nouvel auteur, prenant l'héritage du premier, aurait sa raison d'être; mais la plus subtile interprétation ne saurait rien découvrir d'analogue; au contraire; il est impossible de passer d'une manière plus naturelle et plus logique d'un chant à un autre, d'une période à la suivante.

Après la prise de Carcassonne, au moment ou l'intervention du roi d'Aragon imprime une phase toute nouvelle à la croisade, le poëte nous dit : « Le roi d'Aragon a donné une de ses sœurs pour femme au comte de Toulouse, puis il en a marié une autre au fils de celui-ci. En dépit des croisés, il veut prendre part à la guerre, et dit qu'il viendra avec mille chevaliers qu'il tient à sa solde, et que s'il rencontre les croisés, il combattra contre eux ; et moi, si je vis, assez longtemps je verrai qui vaincra ; je mettrai en histoire tout ce dont je serai informé, et j'écrirai de nouveau tout ce dont il me souviendra, autant que le sujet ira en avant, jusqu'à ce que la guerre soit finie. » V. 2766-2768.

Est-il possible de terminer la première partie d'un écrit par un passage qui serve mieux d'introduction à la seconde? Si une barrière

sépare les deux périodes, l'auteur ne nous annonce-t-il pas lui-même, pourquoi il l'a élevée de ses propres mains, comment et à quelle époque il se propose de la franchir afin de reprendre son travail? Est-il possible de trouver, à cet endroit du poëme, la plus légère trace de l'intervention d'un nouvel écrivain.

Veuillez remarquer cependant, monsieur, combien il eût été naturel que le prétendu successeur de Guilhem marquât, sur ce point, une trace de son intervention.

Le plus légitime orgueil porta toujours les créateurs d'une œuvre considérable à prendre ostensiblement possession de leur propriété, afin de ne pas laisser bénéficier autrui des avantages de leur talent et de leur labeur. C'est là la marche du sentiment le plus intime, le plus impérieux de la nature humaine.

Il existe des romans et des chansons de Gestes, sans nom d'auteur, sans doute; mais ces œuvres très-décousues, remplies de répétitions et de contradictions, durent-elles l'existence à un ou à deux poètes? Nous ne le pensons pas. Elles furent des espèces de *romanceros*, fabriqués un peu par tout le monde, complétés, délayés par les divers jongleurs qui les chantaient... composés par des vingtaines, des centaines de rimeurs, le plus souvent sans talent, elles ne pouvaient recevoir le nom d'un auteur différent à chaque épisode du récit.

Mais tout poëme, toute œuvre sérieuse, portant l'empreinte de l'unité de conception et d'exécution, fut toujours nettement revendiqué par son auteur. Wace n'a-t-il pas lui-même inscrit son nom dans les romans du *Brut* et du *Rou*. N'en est-il pas de même de Gérald, moine de Fleury-sur-Loire, auteur du poëme latin de *Walter* (dixième siècle); de Théroulde, auteur de la *Chanson de Roland*, de Chrétien de Troie; de Guilhem Aneliers, auteur de la *Guerra civil de Navarra* et des neuf dixième des troubadours dont nous possédons les poésies (1)?

Guillaume de Lorris négligea-t-il de mettre son nom en tête du *Roman de la Rose*? et, lorsque la mort l'eut enlevé à son œuvre, Jean de Mung, son continuateur, eut-il la générosité surnaturelle de cacher son nom pour faire profiter la gloire de Guillaume de tout son labeur? Pas le moins du monde, il revendiqua nettement sa part dans

(1) Bornons-là nos citations; compléter cette nomenclature, serait faire l'histoire universelle de la littérature européenne.



l'œuvre commune et planta son jalon à la limite des deux propriétés... Il en fut de même de Richard le Pèlerin et de Graindor de Douai, qui écrivirent la *Chanson d'Antioche*... L'auteur de la première partie de la *Cansos* ayant déclaré son nom et le lieu de sa naissance, du ton le plus affirmatif (1), l'auteur de la seconde était mis en demeure de se faire connaître d'une manière tout aussi tranchée.

Tels sont les procédés constants du cœur humain, et vous voudriez, monsieur, qu'un Toulousain inconnu, dépassant l'humilité, la générosité chrétienne de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, eût publié un poëme deux fois plus considérable que celui de Guilhem de Tudela, non-seulement sans mettre son nom en tête de l'ouvrage, mais encore en soudant si bien son travail à l'œuvre primitive, qu'il ne forme qu'un tout avec elle?

Un tel fait n'eût pas été seulement un acte d'abnégation sublime, mais une faute, une espèce d'outrage envers les Toulousains, envers le parti dont il prenait la défense. Guilhem de Tudela ayant commencé par glorifier la croisade, il eût été du devoir de son successeur de protester contre ces appréciations et de revendiquer la responsabilité de sa propre haine pour les croisés et de son dévouement à leurs adversaires.

III

QUE LES DEUX PARTIES DE LA *Cansos* NE PRÉSENTENT QUE DES DIFFÉRENCES INSIGNIFIANTES AU POINT DE VUE DE LA LANGUE ET DE LA VERSIFICATION.

Puisque vous niez l'homogénéité de la *Cansos*, affirmée par Fauriel, par Schmidt, par Guibal, examinons attentivement les preuves que vous produisez contre les leurs.

« C'est maintenant à la critique philologique d'intervenir, dites-vous; à l'aide de ce merveilleux instrument, je démontrerai sans peine que l'unité invoquée par Fauriel n'existe point... et qu'à partir du vers 2769, le caractère de la versification, comme celui de la langue, change absolument. »

(1) « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, commence la chanson que composa maître Guillaume, un clerc qui fut, en Navarre, à Tudèle élevé. »



Etes-vous bien certain, monsieur, que la philologie est « un instrument merveilleux » qui peut suppléer l'absence de toute preuve positive? Je ne serai pas suspect de partialité dans l'expression de mes doutes; moi aussi, j'ai fait et fais encore fréquemment de la philologie; je la considère comme un *complément* de preuves qui peut utilement servir à la découverte de la vérité; mais réduite à ses seules forces et chargée d'anéantir les documents écrits les plus authentiques, je la reconnais impuissante. J'avoue que si quelque grand découvreur de nouveautés, comme il s'en est vu, entreprenait d'établir la fausseté des textes de dom Bouquet ou de Baluze, sur les simples dénonciations de la complaisante philologie, je serais fort tenté de ne voir dans cette tentative que la passion du paradoxe.

Pour bien apprécier la flexibilité de cette étude, il ne faut pas oublier qu'elle a servi successivement, et toujours avec le même succès, à prouver que toutes les langues venaient du latin, que toutes les langues venaient du grec, que toutes les langues venaient du sanscrit, que toutes venaient de l'hébreu, que toutes venaient du basque.

Néanmoins, comme elle a fait quelques progrès dans ces derniers temps, examinons sans idées préconçues, quelles sont les découvertes, dont la *Cansos* vous a fourni l'occasion :

A partir du vers 2769, dites-vous, la dualité de composition ressort si clairement de la différence de la versification, qu'il n'y a qu'à avoir des yeux et à mesurer la dimension des strophes pour s'en convaincre. L'objection est, par conséquent, d'autant mieux appréciable, qu'elle n'est pas justiciable de l'entendement, mais du regard, et aussi visible que la paille de l'Évangile dans l'œil de notre voisin.

Notre critique va donc cesser d'être littéraire pour devenir géométrique, elle mesurera des surfaces, additionnera des unités.

La seconde partie, dites-vous, monsieur, a 87 laisses ou tirades; la première en a 131; « or ces 131 tirades contiennent 2768 vers, tandis que les 84 autres en renferment 6810. Le poëme entier, ayant 9578 vers, il en résulte que la moyenne de chaque laisse est, pour la première partie, de 21 vers et pour la seconde, de 82. »

« Voilà une première différence dont on ne contestera pas la gravité, » poursuivez-vous... C'est une erreur, car j'ai le regret de vous dire qu'il m'est impossible d'admettre un pareil procédé d'arpentage.

J'aurais bien été d'avis, monsieur, de nous débarrasser, l'un et

l'autre de l'emploi de ces télescopes, de ces verres grossissants de l'interprétation qui, en donnant à certains détails des proportions colossales, finissent par bouleverser les rapports des objets entre eux, et par rendre le retour à la simple vérité fort difficile.

Mais puisque nous sommes en plein dans ce genre de critique, hâtons-nous d'en parcourir les détours afin d'en sortir plutôt.

Je concevrais, jusqu'à un certain point que si les strophes de la première partie étaient d'une dimension fixe, comme celles de la *Divina Comedia* ou de la *Jerusaleme liberata* et que tout à coup, à partir de la fameuse suspension du vers 2769, on passât à des tirades, d'un nombre de vers également fixe, mais deux ou trois fois plus étendues, un pareil changement de mesure attirât un peu l'attention. Mais nous n'avons à faire à aucune règle, ni dans la première ni dans la seconde partie... D'un bout du poëme à l'autre, l'auteur n'a obéi, comme tous ses confrères du moyen âge, qu'à son inspiration et à sa fantaisie. Il a fait des laisses tantôt longues et tantôt courtes, selon que le cœur lui en disait, d'après le sens et l'importance du récit; j'ose ajouter, selon l'abondance avec laquelle les rimes se présentaient sous sa plume. La plus légère attention suffit pour s'en convaincre.

Nous trouvons, dans la première partie, page 3, une laisse de 27 vers d'après Fauriel, de 29 d'après Raynouard; aux pages 5 et 6, deux laisses de 70 vers, et ainsi de suite (1).

Ces laisses ont une longueur très-convenable, on le voit; mais celles qui se glissent entre elles présentent les dimensions les plus variées et les plus capricieuses; car elles parcourent tous les chiffres au-dessous en descendant jusqu'à neuf vers; et ce qui prouve avec la dernière évidence que la longueur des tirades ne fait absolument rien à l'affaire, c'est qu'on passe brusquement de laisses de onze vers à des laisses de trente-six, de laisses de neuf à des laisses de vingt-huit... la laisse n'est donc autre chose qu'une phrase dirigée par le sens d'abord, par la rime ensuite, et marquée par un petit vers final au lieu de l'être, comme dans la prose, par un point ou un alinéa. Si

(1) Pages 15 et 16, trente-neuf vers; pag. 23 et 24, trente-sept vers; pag. 30, trente vers; pag. 74, trente-deux vers; pag. 77, trente-trois vers; pag. 83, trente-deux vers; pag. 93, trente-six vers; pag. 114, vingt-huit vers; pag. 115, trente-quatre vers; pag. 117, trente et un vers; pag. 121, trente-quatre vers; pag. 125, trente vers; pag. 148, trente-six vers; pag. 180, vingt-quatre vers; pag. 192, trente vers.

bien que le poëte doit forcément allonger sa laisse quand le récit est fertile en détails, quand la rime employée abonde en assonnances semblables, et qu'il doit la racourcir quand la rime est rare ou le sujet peu susceptible de développements.

Savez-vous pourquoi, monsieur, la longueur moyenne des strophes est plus grande dans la seconde partie que dans la première? Par la raison que l'importance des épisodes, le nombre des détails le comportent. Savez-vous pourquoi ils le comportent? Par la raison que Guilhem de Tudela prend une part plus directe, plus passionnée aux événements. D'abord, simple spectateur étranger, il est devenu citoyen du comte de Toulouse; il n'est plus réfugié à Montauban, il est sur les lieux de l'action, il voit les choses plus clairement, les examine de plus près. Tous les critiques sont unanimes sur ce point... Quel qu'en soit le motif, il est évident que Guilhem montre plus de faconde dans la seconde partie que dans la première, et nul ne peut lui contester le droit de couper ses phrases à sa fantaisie... Que dirait-on, je le demande, d'un critique qui viendrait contester à Villehardouin ou à Philippe de Comines une partie de leurs Mémoires, sous prétexte que les points sont plus ou moins éloignés, les alinéas de plus ou moins longue haleine dans certains chapitres que dans d'autres.

Il y a mieux : la prétendue moyenne de vingt et un vers pour la première partie, et de quatre-vingt-deux pour la seconde, est loin de présenter l'exactitude que vous lui attribuez, monsieur ; je crains que vous n'ayez été, à cet endroit, victime d'une illusion. Les laisses de quatre-vingt-deux vers ne commencent pas brusquement avec la seconde partie, « il suffit d'avoir des yeux », comme vous le dites vous-même, et de vouloir s'en servir pour s'en convaincre.

La seconde partie prend son origine à la laisse 132, n'est-ce pas? Eh bien cette tirade a 39 vers — les 133e et 134e en ont 30 — la 135e en a 24 — la 136e, 39 — la 137e, 28 — la 139e, 59 — la 140e, 36 — la 142e, 21 — la 147e, 24 — la 150e, 46. Or, cette moyenne de trente à quarante vers est aussi celle des laisses de la première partie.

Ce n'est que bien avant dans la seconde partie que les laisses s'allongent et prennent l'étendue que vous avez signalée; de telle sorte que si l'on adoptait cette mesure des laisses pour point de partage des deux sections du poëme, ce n'est pas à la laisse 132 que finirait la première, mais à la 148, ce qui pourrait s'accorder avec la rime

mais pas beaucoup avec la raison ; car nous couperions un discours du Pape en deux; l'exorde appartiendrait à Guilhem de Tudela et la péroraison à son continuateur inconnu.

Cette différence dans la longueur des laisses est donc une circonstance toute fortuite ; je suis d'autant plus en droit de dire qu'on ne saurait en tirer la moindre induction, que MM. Fauriel et Guibal, si attentifs à constater les moindres particularités des deux sections du poëme, n'ont pas cru seulement devoir signaler celle-ci.



IV

QUE LES ŒUVRES DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES BIEN PLUS TRANCHÉES QUE CELLES DU STYLE ET DE LA FORME POÉTIQUE DE LA *Cansos*.



Vous ne vous en êtes pas tenu à cette particularité prosodique, vous en avez cherché d'autres : le petit vers de six syllabes qui termine chaque laisse d'un bout du poëme à l'autre, vous a offert l'occasion de constater une différence plus sérieuse que la première. Dans les 131 laisses du commencement, en effet, ce petit vers final rime avec les vers de la strophe suivante; dans les autres laisses cette règle d'harmonie n'existe plus ; le petit vers se trouve seulement répété dans le premier hémistiche du vers suivant (1).

Cette modification est digne d'attention sans doute ; mais est-elle moins difficile à expliquer que la précédente? Je ne le pense pas.

Le point le plus saillant de la *Cansos* est le temps d'arrêt qui sépare le vers 2769 du vers 2770. Il est universellement admis qu'il s'écoula de huit à neuf ans entre la composition des deux parties. Or, cette période fut bien suffisante pour qu'il se produisît dans la littérature un léger changement dans la versification. La mode des vers varie comme celle du pourpoint des hommes et de la coiffure des femmes; la légère modification que nous venons de signaler dut se répandre de 1212 à 1219, et ce qui prouve que l'usage de repéter au commencement de chaque strophe le dernier vers de la précédente obtint force de loi vers cette époque, c'est que le moine Isarn, dans son débat *contre l'hérétique*, contemporain des sacs de Béziers et de

(1) Voir les pages 10, 11, 12 de vos *Recherches sur les Auteurs de la Cansos*.

Carcassonne, emploie le petit vers comme la première partie de la *Cansos*, tandis que Guilhem Aneliers, postérieur de soixante ans, l'emploie comme la seconde partie du même poëme.

Mais ce léger changement prosodique, si léger que Raynouard, Fauriel, Guibal, n'ont pas cru devoir y prêter plus d'attention qu'au précédent, implique-t-il un changement d'auteur? et, grand Dieu! l'histoire des trois quarts des poètes et des artistes nous montre des antimonies bien autrement graves!... Quel est celui qui n'est jamais passé d'un genre à un autre dans le cours de sa carrière? N'y a-t-il pas des différences plus notables entre la comédie légère ou italienne du *Dépit amoureux* et du *Médecin volant* et la comédie grave du *Misanthrope* et de *Tartuffe*? Rousseau n'a-t-il pas fait à la fois les épigrammes les plus licencieuses et les odes les plus philosophiques de notre langue? Si les œuvres de nos plus grands écrivains ne portaient pas le nom de ceux qui les ont composées serait-il facile de reconnaître l'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre* dans *la Pucelle* et dans les *Contes et Satyres*? Attribuerait-on aisément l'*Esprit des Lois* à l'auteur des *Lettres persannes* et du *Temple de Gnide?*

Raphaël ne résume-t-il pas la plus haute expression de l'école du Pérugin et le point culminant de l'école *romaine?* N'y a-t-il pas entre le *Spozalizio* et les *Fresques* des loges, des antithèses bien autrement tranchées qu'entre un petit vers de six pieds, rimant avec le vers suivant, et le même vers se répétant dans le premier hémistiche qui le suit?

A quels bouleversements biographiques seraient conduits nos descendants, si cette manière de disséquer les œuvres des poètes devenait la loi nouvelle de la critique, si toute modification de style impliquait forcément un changement d'auteur?

Mais, nous objectera-t-on, il s'agit dans les exemples que je cite de changements de ton afférents à des changements de genre; on comprend que le même auteur modifie son style pour passer de la bouffonnerie à la comédie de caractère, du poëme à la poésie légère, du tableau religieux au sujet héroïque; les modifications littéraires de la *Cansos* au contraire ont lieu dans le corps du même ouvrage.

Je me hâterai de répondre que les poëmes, les chansons de Gestes, les chroniques rimées du moyen-âge, ne ressemblaient pas le moins du monde aux compositions académiques de nos jours. Chacune de ces œuvres n'était pas un sujet fortement conçu, longuement médité, corrigé avant d'être mis au jour: *Chanson de la Croisade, Chanson*

d'Antioche, étaient autant d'œuvres complètes dans lesquelles les auteurs exprimaient jour par jour, au fur et à mesure des événements, leurs sensations de toute nature. Dans ce travail, exécuté sous l'impression immédiate de chaque catastrophe ou de chaque victoire, le troubadour ne se rappellait pas toujours parfaitement en mai ce qu'il avait dit en janvier; il subissait en 1219 l'influence d'événements bien différents de ceux de 1210 (1).

L'importance attachée à l'unité de temps et de caractères, à l'unité de rime et de mesure, au choix attentif des mots est un fait de notre temps, un procédé académique complétement inconnu des rimeurs du treizième et du quatorzième siècles; il suffit pour s'en convaincre de voir l'indifférence avec laquelle ces écrivains se laissaient aller, sans y prendre garde, à des écarts qui nous offusquent et dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence.

Pour revenir au petit vers final de chaque strophe de la première partie de la *Cansos* rimant avec les vers de la strophe suivante, c'était là un usage banal plutôt qu'une règle.

Guilhem le viole ou le néglige fréquemment ; on peut s'en convaincre en examinant les laisses 4 et 23, 28, 29, 36 et 37, 40 et 41, 53 et 54, 80 et 90, 95, 96 et 130 (2).

Dans la seconde partie l'usage de répéter le petit vers de la dernière strophe dans le premier hémistiche suivant subit aussi de nombreuses exceptions.

Dans la laisse 132 le petit vers *li vilan taverner* ne rime pas avec le premier de la strophe suivante :

---

(1) « Il est certain, affirme M. Fauriel, que notre poëte commença son histoire bientôt après la mort de Pierre de Castelnau, et la poursuivit au fur et à mesure que se développèrent les événements dont cette mort fut le signal, le récit du poëte suivant toujours et de très-près les faits qu'il devait embrasser. »

(2) La laisse 28 finit par *e dels baros quel an*, et les vers de la strophe suivante riment en *ra*.

Dans la laisse 32 le petit vers est en *sos*, et les vers suivants riment en *on*, sauf le douzième vers de la laisse qui est en *o*. Les laisse 4 et 23 n'ont pas de petit vers final. La laisse 33 a un petit vers en *zo*, et la strophe suivante rime en *on*, sauf les vers 2, 3 et 4 qui sont en *o*.

Dans la laisse 40 le petit vers est en *cals*, et tous les vers de la laisse suivante riment en *etz*. Dans la 89 le petit vers finit par *mandat*, et la strophe suivante rime en *os*. Dans la 95 le petit vers est en *os*, la laisse suivante en *os* aussi, mais avec deux rimes en *ons*.

Li vilans soldadier son al pujols intrats

il ne se trouve pas non plus répété dans l'hémistiche qui suit. Quelquefois le petit vers de la seconde partie rime avec le vers de la même laisse (laisse 137) le plus souvent il ne rime ni avec ceux qui suivent ni avec ceux qui précèdent, et forme ainsi une rime perdue (laisses 134, 135, 136, 138, 139, 140). Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que bien souvent il n'est pas répété dans le premier hémistiche du vers qui suit, ou n'est reproduit que de la manière la plus imparfaite (1). Dans certains cas enfin il possède un pied de trop (2).

Cette répétition du petit vers final dans le premier hémistiche du vers suivant, d'un usage général dans la seconde partie, n'est pas entièrement inconnu dans la première.

La laisse 7 finit par

Cest van tuit am labal

et la 8 commence par

Li abas monta tost.

la laisse 53 finit par

Tost e isnelamen

---

(1) En voici quelques exemples :

137.
E vulh quels o digatz.
138.
Li donzels van tost diir
141.
El reis tornas en Fransa.
142.
Le filh del rei de Fransa.
151.
Que a laichat a Roma.
152.
Lefan remas a Roma.
195.
Quens garda ens governa.
196.
Ihesu Crist nos governa.

(2) 148.
Mas en simos tenga la terra.

et la suivante commence par

a Cabaretz sen vai tost e isnelanem

la 130 finit par

Tro laquerra er finea.

et la suivante commence par

Ans que la guerra parta ni sia afinea.

V

EXPLICATION TOUTE NATURELLE DES LICENCES GRAMMATICALES DE L'AUTEUR DE LA *Cansos*.

Après ces observations concernant la rime, que dirai-je, monsieur, de l'importance que la délicatesse infinie de votre oreille attribue à quelques mots, qui vous paraissent d'origine plus française que provençale? ces imperfections, dites-vous, tachent la première partie, et disparaissent dans la seconde. Votre préférence pour celle-ci ne vous inspirerait-elle pas une indulgence exagérée à son égard?.... Je remarque, en effet, dans la laisse 143 la rime *ors* égarée dans une trentaine de rimes en *os*. Dans la 148 je trouve la rime *pays* au milieu d'une cinquantaine de rimes en *es*. Dans la 156 je trouve vingt-quatre rime en *aus* et six rimes en *als*.

Quant aux expressions qui vous paraissent entachées de *français*, ne trouvez-vous pas que la laisse 153 contient tout autant de mots de cette langue que la laisse 3 qui vous a tant offusqué? *ramage*, *sage*, *usatge*, *corage*, *peatge*, *paratge*, *auratge*, *lenguatge*, *estage*, me semblent tout aussi français *qu'apelot*, *estot*, *sot*, *amenot*, *mot*.

Mais pourquoi s'étonner de ces mélanges de vocabulaires? Ce que vous dites de la première partie s'applique parfaitement à la seconde. La *Cansos* « est-un composé de provençal et de français, fait par un homme qui savait mal l'un et l'autre idiome » observation parfaitement juste, quand elle s'applique au Navarrais Guilhem de Tudela, qui parlait un dialecte provençal sans doute, mais bien moins pur que

celui d'Avignon et de Marseille. Tous vos efforts, à cet égard, ne tendent à prouver qu'une chose, que tout le monde admet aujourd'hui, l'origine navarraise de l'auteur.

Veuillez bien remarquer d'ailleurs que le treizième siècle était justement l'époque où, à la faveur des croisades d'Orient et de la guerre des Albigeois, la langue du Midi commençait à se mêler avec celle du Nord; les troubadours empruntaient des expressions aux trouvères, les trouvères empruntaient des mots aux troubadours et préparaient ainsi l'époque de fusion de Thibault de Champagne et de Charles d'Orléans? Je me permettrai de vous signaler à cet égard trois chapitres de mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français* où cette question se trouve traitée (1).

Je crains aussi que vous ne soyez allé beaucoup trop loin dans vos distinctions du français et du provençal, et qu'en classant certains mots de cette époque de tatonnement dans chacun de ces vocabulaires vous ne montriez un désir de régularisation très-louable en théorie, mais peu secondé par la pratique.

A force de vouloir disséquer la langue d'un poëme de cette époque et de tirer des conséquences graves du mélange fortuit de mots de divers idiomes, on s'expose à remplacer une erreur par une erreur plus grande, et le plus sage est de ne pas se montrer trop difficile et trop délicat.

Toutes les fois que les langues ne sont pas définitivement fixées, les poëtes ont pour habitude de compléter leur idiome natal par des emprunts faits à la langue du peuple chez lequel, ou pour lequel, ils écrivent. Guilhem Aneliers, de Toulouse, composant la *Guerra civil de Navarra*, pour les Navarrais, intercallait dans sa poésie provençale un bon nombre de mots castillans. M. Francisque Michel en fait la judicieuse observation, sans qu'il lui vienne la pensée d'en conclure la dualité de l'auteur de ce poëme.

Par la même raison, Guilhem de Tudela se trouvant dans le Languedoc, au milieu des croisés, empruntait des expressions à leur vocabulaire sans qu'on puisse en déduire la moindre conséquence à l'endroit de sa supériorité ou de son infériorité littéraire.

« Il faut bien se garder, dit encore M. Francisque Michel, de ranger parmi les mots étrangers au provençal tous ceux qui ne se trouvent

(1) Influence des trouvères sur les troubadours, et des troubadours sur les trouvères, t. II, p. 425 à 557.

pas dans le *lexique*. L'auteur a oublié une foule de mots: gascons, limousins, languedociens, béarnais(1). » Il est donc très-probable, monsieur, que bon nombre d'expressions que vous revendiquez au nom du français, parce qu'elles ne sont pas mentionnées dans le *lexique*, sont tout simplement limousines ou gasconnes. Je puis vous affirmer qu'il en est ainsi pour ce qui concerne *denant, disputan*, *mezcrezan*, *en causan, aitan, amblant*, *escumenjant*, *raubant, talant*, qui ne sont pas plus françaises que *cauza* et *clauza*.

Votre louable amour de la perfection, votre respect de la règle, vous font accorder à l'orthographe une importance dont elle était totalement privée au moyen âge. Le provençal, ainsi que le français, étaient des langues parlées beaucoup plus qu'écrites : les mots avaient un *son* assez arrêté pour l'oreille, mais une *figure* très-peu fixe pour les yeux; chacun traduisait le *son* en signes tout-à-fait à sa fantaisie. Pour preuve, parcourez les éditions les plus soignées de nos *chansons de Gestes*, et de nos *fabliaux* vous trouverez le même mot écrit de trois ou quatre manières différentes à la même page. Est-ce l'auteur, est-ce le copiste qui a mis *e* à la place de *a* ; *an* pour *ant, ge* pour *je*, *ent* pour *en*, *oy* pour *oi* et cent autres variantes plus discordantes? Il importe assez peu de connaître le coupable, pourvu que le délit soit constaté. N'est-ce pas à ces causes toutes naturelles qu'il faut attribuer l'orthographe différente de certains mots, et peut-on établir la collaboration de deux auteurs d'après des différences aussi légères que celles que vous relevez dans la note de la page 15 (2)?

Vous allez plus loin encore, monsieur, et j'avoue qu'ici vous atteignez les dernières limites du système des interprétations. Quoi! de cela que certains mots, sept à huit peut-être, sont plus fréquemment employés dans la seconde partie que dans la première, que d'autres ne se rencontrent que dans l'une des deux parties, vous déclarez

---

(1) Introduction à la *Guerra civil.*

(2) *Amarvir* pour *amarvitz*, *dromon* pour *dromnhon*, *domnon* pour *dompnhon...* J'ai sous les yeux un manuscrit bien récent, il est du seizième siècle, et a même été recopié au dix-huitième, c'est le *Voyage du baron de Saint-Blancard en Turquie*, en 1537 (bibliothèque de l'Arsenal, histoire n° 17). L'auteur est Jehan de la Véga, attaché à l'expédition comme historiographe par François I[er]. Nous y trouvons les mots *Corfu*, *Corfo*, *Corfou* (île de Corfou), *janissaires, ianissaires*, et une foule d'autres tout aussi irrégulièrement écrits. Faudra-t-il en conclure que l'ouvrage a eu autant d'auteurs qu'il renferme de manières différentes d'écrire certains mots?

que ces incidents tout fortuits prouvent la coopération de deux auteurs.

Je vous soumettrai, monsieur, une autre observation, car les petites preuves abondent, dans le système méticuleux où nous nous sommes engagés. A l'indifférence avec laquelle les auteurs ou les copistes écrivaient les mots, il faut ajouter, l'intention bien arrêtée de certains de ces derniers, d'arranger l'œuvre originale au goût d'une province, d'une classe de lecteurs ; d'en mettre les expressions à la mode de leur temps. Il n'est pas un homme versé dans la paléographie qui n'ait gémi de cette déplorable habitude, et vous êtes trop compétent sur cette matière, monsieur, pour ne pas reconnaître tous ces inconvénients.

Si bien qu'un poëme, après la seconde ou la troisième copie, prenait une teinte plus ou moins française, italienne, provençale, selon qu'il avait été copié par un Provençal, un Italien ou un Français (1).

Mais si le copiste est responsable de tant de choses dans le manuscrit de la *Cansos*, ne manquerez-vous pas de me dire, d'où vient que la seconde partie est dégagée des défauts que vous reprochez à la première? par la raison qu'ayant été composée neuf ou dix ans après celle-ci, elle a pu être mise au net par un copiste plus habile, et qu'étant plus favorable aux Provençaux, elle a du être copiée par un Provençal qui a fait le travail avec amour. La première partie au contraire, traitant mieux Simon de Montfort et les Français, fut sans doute publiée par un copiste de langue *doi.*

Quant à la supériorité littéraire des huit mille six cent derniers vers, nous pouvons en donner une explication bien plus sérieuse.

Guilhem de Tudela, Espagnol d'origine, était depuis de longues années établi dans le pays toulousain lorsqu'il écrivit cette dernière partie, il avait eu le temps de se familiariser avec la langue provençale, d'en apprendre le mécanisme, les ressources, les véritables expressions..... De là la faconde, l'abondance des rimes, la longueur des strophes de la seconde partie, de là les améliorations de style et de forme.

A quoi nous servirait, à tous tant que nous sommes, de travailler une langue étrangère, si nous n'y faisions des progrès, si nous de-

---

(1) « Personne n'ignore, dit M. Francisque Michel (*loco citato*), que les copistes ne se faisaient pas le moindre scrupule d'altérer la langue des ouvrages qu'ils transcrivaient; les transporter d'un dialecte dans un autre, n'était qu'un jeu pour eux. »



vions la bégayer à la fin de notre carrière comme le jour où nous avons essayé notre premier thème (1) ?

En 1212, Guilhem de Tudela est un écolier en langue provençale qui fait encore des fautes et emploie tous les mots qui viennent sous sa plume, sans s'inquiéter de leur origine provençale, gasconne ou poitevine. En 1218 ou 19, il a fait ses humanités, il choisit mieux ses mots et ses rimes, il tourne mieux sa phrase, il lui arrive ce qui est arrivé à la plupart des poëtes qui l'ont précédé et suivi : ses derniers vers sont meilleurs que ses premiers.

VI

QUE LES DEUX PARTIES DE LA *Cansos* APPARTIENNENT AU MÊME AUTEUR PAR LE CÔTÉ POLITIQUE ET RELIGIEUX TOUT COMME PAR LE CÔTÉ LITTÉRAIRE.

Si l'étude et le travail ont naturellement amené Guilhem à perfectionner sa forme littéraire, dira-t-on, est-il logique aussi que l'expérience de la vie ait également modifié sa manière de voir en politique ? C'est là, il ne faut pas se le dissimuler la partie la plus grave de la question ; il faut donc examiner avec le plus grand soin dans quelle mesure l'auteur qui s'est déclaré d'abord très-catégoriquement Navarrais, se dit plus tard originaire de Toulouse.

Nous avons vainement étudié avec la plus scrupuleuse attention les huit mille six cents vers de la seconde partie, nous n'avons pas découvert une seule phrase dans laquelle l'auteur se donne comme citoyen de la cité palladienne. Comment en aurions-nous trouvé alors que vous êtes resté dans la même impuissance, et que vous avez été réduit à appuyer votre hypothèse, avec beaucoup de sagacité sans doute, sur de simples rapprochements et de pures suppositions ?

« On remarque, dites-vous, que dans les deux derniers tiers du poëme, l'auteur parle de Toulouse avec une complaisance singulière et

(1) M. Fiorentino a été, de nos jours, assurément l'Italien qui a le plus admirablement saisi les délicatesses et l'élégance de notre langue ; pensez-vous que ses derniers feuilletons ne soient pas de beaucoup supérieurs à ses coups d'essai dans la presse parisienne ?



qu'il lui arrive d'appeler l'évêque Folquet: « notre évêque» (vers 7405).

Qu'y a-t-il de surprenant à ce qu'un Navarrais, arrivé dans les États de Raymond, vers 1210, fixé d'abord à Montauban, puis à Bruniquel, et écrivant l'histoire de la croisade dans un sentiment très-catholique, un peu hostile aux Toulousains, se montre plus favorable à Toulouse en 1218, après avoir adopté cette province pour patrie et son souverain pour seigneur?

Cette simple circonstance n'explique-t-elle pas de la manière la plus naturelle, dans la première partie, la sobriété de ses éloges envers Toulouse, qu'il ne connaît pas encore, et la chaleur de son admiration dans la seconde, alors qu'il l'a vue, habitée, appréciée à la suite du comte?... Suffira-t-il donc de montrer quelque admiration envers une ville pour que l'histoire déclare l'admirateur citoyen originaire de ladite cité? Quel écrivain d'Italie est venu à Paris, sans payer son tribut d'éloges à notre capitale? quel écrivain français a visité Rome, Naples ou Venise, sans témoigner des sentiments identiques envers ces villes de la Péninsule? Pourra-t-on en conclure, dans quelques siècles d'ici, que Lamartine ou Musset étaient de Naples, M. Veuillot de Rome, et César Cantu de Paris.

Si l'auteur de la *Cansos* appelle l'évêque Folquet *notre* évêque, ne nomme-t-il pas aussi Pierre d'Aragon *mon* seigneur roi, ce qui certainement le constitue Espagnol beaucoup plus que Toulousain. Contentons-nous, si vous voulez m'en croire, de voir dans le mot *notre* un pronom *démonstratif* et non pas un *pronom possessif;* un pronom indiquant le personnage dont on a déjà parlé, qui se trouve en scène, comme la Fontaine dit familièrement: « Notre maître mitis » dans la fable du *Chat et du vieux rat.*

Il est de la dernière évidence que lorsque Guilhem de Tudela, vint à Montauban et commença d'écrire l'histoire de la croisade, il professait avec la plus vive ardeur les opinions religieuses d'un catholique espagnol. A ce titre, il aimait les croisades, la persécution des hérétiques et ne reculait ni devant le sang, ni devant les auto-dafés. Ne soyons donc pas étonnés s'il fait des vœux pour le succès de la croisade; si les moines de Cîteaux sont les pieux exécuteurs de cette sainte entreprise? Alors il appelle les croisés, *les nôtres* (*li nostre*)*;* les Français sont *nos Français*, nos *barons français*, *notre gent étrangere* (vers 960, 1678, 2153, 2304), ils composent *nostra crozeia* (v. 1511); aussi lance-t-il ses malédictions contre les routiers et les côtereaux qui se permettent de les attaquer.

« Si quelqu'un pendait comme larrons ces vilains qui tuent les croisés et leur enlevait leur avoir, il en aurait du plaisir » (vers 1594 à 1595). A cet époque Folquet de Marseille qui tonne contre les Vaudois mais qui ne s'est pas encore déclaré le persécuteur acharné du comte de Toulouse et de ses vassaux, lui paraît « ne pas avoir de pareil en bonté » (v. 1036, 1037), il fait l'éloge de Simon de Montfort (v. 799, 802), et le croit incapable d'avoir fait assassiner le vicomte de Béziers dans sa prison (1) (v. 862, 868).

C'était l'opinion des croisés et de leurs historiens ; ce fut celle de Pierre de Vaux-Cernai, de Guillaume de Puylorens. Guilhem, qui ne se trouvait pas à Carcassonne mais à Montauban, ne pouvait pas contrôler cette manière de voir. Il était naturel qu'il adoptât de confiance la version répandue par les amis de Simon de Montfort qui étaient aussi ses amis.

Mais prenons-y bien garde, monsieur, ne donnons pas à cette opinion une portée excessive. N'allons pas prendre la haine de Guilhem contre les hérétiques, pour de la haine contre les seigneurs languedociens orthodoxes. M. Guibal l'a très-judicieusement observé : s'il tonne contre la canaille qui ose égorger, dépouiller les nobles croisés, il se garde bien d'appliquer ces reproches à la noblesse provençale. Au début du poëme, au plus fort de son enthousiasme pour Montfort, le comte de Toulouse et ses barons sont de généreux et vaillants seigneurs dignes de toute son estime ; Raymond VI est le *pros coms de Tolosa,* le preux comte de Toulouse (laisse 76). Il n'a rien de commun en effet avec les hérétiques ; il marche parmi les croisés, leur ouvre le chemin de ses États, et combat les dissidents, conformément aux décrets d'Innocent III. Les vicomtes de Foix et de Béziers eux-mêmes, tout en repoussant l'armée de Simon de Montfort, prétendent rester de bons et fidèles catholiques, le roi Pierre d'Aragon se montre le plus zélé de tous.

Aussi Guilhem de Tudela ressent-il pour eux tout autant d'admiration que pour les croisés. Il affirme l'orthodoxie du vicomte de Béziers et ne tarit pas d'éloges sur son compte. (v. 1347.)

« Le vicomte de Béziers, qui ne cesse nuit ni jour de fortifier sa

(1) « Bientôt après, dit-il, le vicomte mourut de la dyssenterie, et de méchants vauriens, avec toute la canaille, qui ne savent de la chose ce qui est ni ce qui n'est pas, vont disant qu'il fut tué la nuit en trahison. Mais, par le Dieu du ciel, le comte n'aurait pas souffert, pour chose connue, et qui soit au monde, qu'il fût ainsi assassiné. »



terre, est un homme de grand cœur ; aussi loin que s'étend le monde, il n'y a point de meilleur chevalier, plus preux, plus libéral, plus courtois ni plus avenant ; il est le neveu du comte Raymond, le fils de sa sœur et bon catholique ; il en donne pour garant maint clerc et maint chanoine mangeant au réfectoire, et beaucoup d'autres ; il est tout jeune, bien voulu de tous ; et les hommes de sa terre, ceux dont il est le seigneur, n'ont de lui défiance ni crainte ; ils jouent avec lui comme s'il était leur égal. » (vers 741 à 754.)

Ceux que Guilhem désire voir punir, ou ramener par la force dans le giron de l'Église, sont : « les chevaliers et les autres vassaux qui en tour où château maintenaient les hérétiques ; » mais plus encore ces Vaudois vils manants pour lesquels son mépris et sa colère ne tarissent jamais. Le Pape les a excommuniés, le roi d'Aragon les appelle « une folle race, une folle erreur » et cela lui suffit. Aussi est-il heureux de dire qu'ils « furent exterminés et occis avec déshonneur » (1).

Parle-t-il de la mort du vicomte de Béziers, il fait observer avec regrets « qu'il mourut en grief tourment et par cruelle méprise, dont ce fut grand dommage. » N'a-t-il à parler que de simples hérétiques, il raconte froidement « qu'on entendit mainte folle beugler dans le feu » en racontant le siége de Minerve, par exemple.

Parfois, cependant il blâme le fanatisme qui, au lieu de convertir les Albigeois, les extermine. Ces derniers sont « une gent égarée » (*gent esbaya*) ; il plaint leur obstination (p. 6, vers 54). Quand les croisés massacrent des catholiques, sous prétexte de complicité avec les Albigeois, il ne retient plus son indignation et sa douleur, il tonne contre les Français orgueilleux (*li frances orgulhos*), (laisse 72) et contre les misérables qui massacrent les habitants innocents. (vers 299.)

Quelle tristesse navrante dans le récit de la sanglante destruction de Béziers ! et cependant il est alors au début du poëme (vers 370 à 535). « C'est pour cela, dit-il, (afin de répandre au loin la terreur) que ceux de Béziers furent si cruellement traités ; on ne pouvait leur faire pis : on les égorgea tous ; on égorgea jusqu'à ceux qui s'étaient

(1) « Sans pitié pour la foule hérétique, dit très-judicieusement M. Guibal, il approuve et justifie tous les châtiments dont on frappe ces vulgaires victimes ; mais est-il en présence d'un noble ou d'un baron, il adoucit la rigueur de ses jugements devant ces hautes destinées. Il a de l'indulgence, de la sympathie, de l'admiration même pour les seigneurs et les chevaliers qui protégeaient l'hérésie et en professaient presque les doctrines (p. 34). »



réfugiés dans la cathédrale, rien ne put les sauver, ni croix, ni crucifix, ni autel. Les ribauds, ces fous, ces misérables, tuèrent les clercs, les femmes, les enfants; il n'en échappa, je crois, pas un seul. Que Dieu reçoive leurs âmes, s'il lui plaît, en paradis! car depuis le temps des Sarrasins si fier carnage ne fut, je pense, résolu ni exécuté. »

N'exagérons donc pas, monsieur, le contraste qui règne entre les sentiments de la première partie et ceux de la seconde! Guilhem a toujours porté un vif intérêt aux barons et aux catholiques provençaux; il n'a détesté que les hérétiques et les fauteurs d'hérétiques. Tant que les croisés se sont montrés les exécuteurs scrupuleux des ordres du concile tendant à l'extinction de l'hérésie, il n'a eu que des éloges à prodiguer à la croisade ; quand ils confondent les catholiques dans le massacre, il commence à exprimer de vifs regrets sur cette coupable confusion ; quand ils font périr le vicomte de Béziers, même par mégarde, ses plaintes deviennent plus vives.

Il éprouve une secrète indignation en voyant le troisième concile d'Arles imposer au comte de Toulouse et à ses sujets des conditions d'une rigueur inacceptable, il constate avec une approbation visible la protestation du comte de Toulouse et du roi d'Aragon (1). Il loue la résolution de tous les habitants du pays, chevaliers et bourgeois, de ne pas obéir aux injonctions des légats : « ils aimeraient mieux être tués ou pris, dit-il, que de souffrir pour rien au monde une chose qui les réduirait au rôle de cerfs, de vilains et de paysans. Les bourgeois de Moissac et ceux d'Agen déclarent qu'ils s'enfuiront par la rivière de Bordeaux plutôt que d'avoir pour seigneurs les clercs, ou les Français ; ou si le comte le veut, ils iront demeurer avec lui dans un autre pays, partout ou il lui plaira. Le comte, quand il les entend, leur en rend grand merci. »

Est-ce là le langage d'un partisan fanatique des croisés? Nous ne sommes qu'au vers 1366, et Guilhem montre déjà assez d'indépendance d'esprit, assez d'amour de l'équité pour nous faire entrevoir la conversion qu'il opérera en 1212.

Bientôt a lieu le siége de Lavaur, Guilhem raconte ce grave événe-

(1) Et quand il l'eut entendue (lire la décision du concile), triste et avec indignation, il appela le roi d'Aragon : « Venez çà, sire roi, lui dit-il en riant, entendez cette charte et les ordres étranges auxquels les légats veulent que j'obéisse. » — Le roi fait à l'instant lire la charte une seconde fois, et quand il l'a entendue, il dit avec calme et simplement : « Voilà qui doit être corrigé par le Père tout-puissant (laisse 49). »



ment avec une froideur qui rappelle celle de Commines, mais qui n'est pas sans impartialité. Il se montre cruel envers de vulgaires hérétiques, exterminés par le fer et par le feu, mais il ose déclarer nettement aux gens de Montfort que si la ville avait été « secourue à temps par le comte Raymond, les croisés ne l'auraient pas prise de sitôt, il en donne l'assurance, par la foi qu'il doit au Christ. »

Il blâme le supplice de dame Guiraude jetée dans un puits, écrasée sous un tas de pierres « dont ce fut grand dommage et grand'pitié, dit-il, car sachez pour vrai que jamais homme du monde ne la quitta sans s'être assis à sa table (laisse 68) ; il exprime les mêmes sentiments envers son frère don Aimérigatz : « Il n'y avait point, dit-il, dans le Toulousain, ni dans tout le Comté, chevalier plus preux ni plus large dépensier, ni de plus haute race. » Mais il avait abandonné Simon, après s'être joint à lui; il avait fréquenté les Albigeois « jamais dans la chrétienté si haut baron ne fut, je crois, pendu avec tant d'autres chevaliers à ses côtés. » (laisse 68.)

A la suite du sac de Lavaur le comte de Foix tombe sur un renfort de croisés allemands, et le met en pièces. Guilhem « n'a pas un mot de blâme pour le noble baron, » dit M. Guibal, mais fidèle à l'inégale distribution des éloges et des reproches « il voue à la corde les vilains de la terre et les lâches goujats qui tuent les croisés avec des pierres, des épieux, des bâtons. »

S'il place parfois la vaillance des Français au-dessus de celle des Toulousains ; s'il admire la beauté de l'ost des croisés, ne rend-il pas aussi justice à l'armée du comte de Toulouse, quand il s'écrie au commencement de la laisse 79 : « Grande était par Dieu et par ma foi l'armée de Toulouse. » Évidemment ces variations n'ont d'autre cause qu'un certain esprit d'impartialité qui lui fait prodiguer aux deux partis le blâme et la louange ; il faut tenir compte aussi de la flatterie habituelle aux troubadours empressés à saluer tous les grands seigneurs, aux dépens desquels vit une muse un peu mercenaire.

Après la prise de Carcassonne, quand la croisade perd son caractère exclusivement religieux, pour prendre celui d'expédition conquérante; quand les chevaliers du Nord ne cherchent, dans la présence de quelques Albigeois, qu'un prétexte pour traiter en ennemis les comtes les plus illustres ; quand une partie du clergé sacrifie la question religieuse à des intérêts purement temporels, Guilhem de Tudela sent de plus en plus refroidir sa sympathie pour ces croisés spoliateurs, inexorables, et augmenter son affection pour les indigènes opprimés.

Le roi d'Aragon, le vainqueur des Maures, le catholique ardent, qui a traité les hérétiques de ses États avec une rigueur conforme aux décrets des conciles, intervient résolûment dans le débat. « Il a donné une de ses sœurs au comte de Toulouse, une autre à son fils ; en dépit des croisés, il veut prendre part à la guerre et dit qu'il viendra bien avec mille chevaliers qu'il tient à sa solde et que, s'il rencontre les croisés, il combattra contre eux. »

Guilhem, Espagnol et catholique, prête une oreille attentive au roi d'Aragon, déclarant les seigneurs toulousains injustement spoliés. Pour mieux comprendre la situation d'esprit du poëte, représentons-nous un Français établi en Russie en 1854, ou en Italie en 1858 : il ne sait encore qui a raison du Czar ou du Sultan, de l'Italie ou de l'Autriche..... Tout-à-coup, le drapeau tricolore flotte sur les côtes de la Crimée, l'Empereur vole au secours des Italiens. Serions-nous surpris, de voir ce Français, jusqu'alors un peu indécis, adopter avec une résolution voisine de l'enthousiasme le parti de son empereur et de ses compatriotes?...

Guilhem a, lui aussi, entendu le manifeste de son souverain (1), et il termine la première partie de son histoire poétique par cette déclaration remarquable. « Le roi Pierre d'Aragon est avec ses barons, il a mandé toute la gent de sa terre, tellement qu'il en a belle compagnie et grande multitude ; à tous il a parlé ; il a dit à tous, qu'il veut aller à Toulouse faire la guerre à la croisade qui ravage et détruit toute la contrée ; que le comte de Toulouse implore son secours pour que toute sa terre ne soit pas brulée et dévastée ; puisqu'il n'a ni failli ni fait tort à personne née, « il est mon beau-frère, répète-t-il, il a épousé une de mes sœurs, et l'autre je l'ai donnée pour femme à son fils, j'irai donc les secourir contre cette méchante race qui veut leur enlever leur héritage. » (vers 2756 à 2769.)

Tels sont les sentiments, telles sont les réflexions profondément naturelles et logiques avec lesquelles Guilhem quitte la plume en 1212 ; il reste spectateur silencieux des événements pendant quelques temps avant de continuer son poëme. Pierre Ier perd la bataille et la vie à Muret, le fidèle Espagnol navré de douleur ne met plus de mesure dans son dévouement aux chevaliers provençaux.

Les Toulousains, qu'il avait d'abord déclarés moins hardis, moins

---

(1) Un habitant de Tudele, dernière ville navarraise du côté de l'Aragon, peut bien considérer le roi d'Aragon comme son propre monarque.



audacieux que les croisés, (vers 1784) deviennent l'objet de plus d'estime : il les plaint, il les appelle les nôtres ; *li nostre.* Le comte de Toulouse et son fils sont des modèles de courage et de droiture, les princes provençaux possèdent toutes les grâces et toutes les vertus (1). Ce n'est pas à leur égard un changement d'opinion qui s'opère en lui, il se contente de généraliser, de mieux accentuer les éloges qu'il a précédemment exprimés.

Mais en ce qui regarde Montfort leur oppresseur, le vainqueur du roi d'Aragon, son ancienne estime s'est transformée en haine. Il l'accuse de s'acharner à la perte de Raymond « qui n'a commis ni tort ni faute, et qu'on veut détruire uniquement parce que c'est le plaisir de ses ennemis. » (vers 198, 2770 et suiv.) Il parle de fausses prédications qui firent perdre au comte son héritage (vers 3137 et suiv.) ; il exprime l'espoir que Simon et son frère seront tués, « parce qu'ils ne sont pas assez illustres pour cette terre. » (vers 3146, 3147.) Désormais Montfort est pour lui le fléau des barons, celui qui les renverse, « *qui destrui los baros* » (vers 3792), il reproche à l'Église et au Pape leurs torts contre Raymond VI ; Foulques de Toulouse n'est plus qu'un évêque félon. (vers 7830).

La croisade devient une expédition de violence et de rapine ; les bourdonniers du nord sont de véritables voleurs de fiefs ; il leur retire toute sympathie, et se déclare ouvertement contre eux. Quand le concile de Latran se réunit ; il fait dire, en pleine assemblée, par Raymond de Roquefeuille : « Seigneur vrai pape, ai merci de cet enfant orphelin d'âge tendre et banni, merci pour le fils de l'honorable vicomte de Béziers, tué par les croisés et par Simon de Montfort quand on le leur livra. » (vers 3358, 3364.)

Vous voyez là, monsieur, « une opposition des plus tranchées..... L'idée qui se présente le plus naturellement, dites-vous, est qu'à la dualité des sentiments répond une dualité dans la composition. »

Je crains, monsieur, qu'il n'y ait dans cette conclusion une exagération regrettable. Le tendre intérêt que Guilhem témoigne au fils du vicomte de Béziers est parfaitement conforme à ce qu'il a dit de son

(1) « Le jeune comte de Toulouse est un bel et bon enfant, tel que jamais de mère ne naquit garçon plus gracieux, plus adroit, plus sage, et de plus gentilles façons ; aussi le Pape veut-il qu'il soit réconcilié à l'Église... Le comte de Foix est doux et avenant, beau de personne, de franche couleur, et ne manque pas d'éloquence. »



père, dans la première partie, lorsqu'il l'a appelé « un homme de grand cœur, le meilleur, le plus preux, le plus libéral, le plus courtois, le plus avenant chevalier qu'il y ait dans le monde, » et qu'il ajoute: « Le vicomte mourut en grief tourment et par cruelle méprise dont ce fut grand dommage. »

Ces expressions étaient une préparation évidente à la dernière version qui représente le vicomte tué par les croisés et par Simon de Montfort, quand on le leur livra.

La succession des idées de Guilhem sur la mort du vicomte, loin de nous offusquer, nous paraît donc parfaitement naturelle; en 1210, au début de la croisade, quand les croisés possèdent encore son estime, il attribue la mort de Roger Trencavels à la dyssentrie, conformément à l'opinion des croisés et refuse de croire à un assassinat de Simon de Montfort; en 1212, quand la barbarie des croisés s'est mieux fait connaître, il parle de la mort du vicomte comme d'un meurtre des croisés : c'est là ce que signifient évidemment les mots « le vicomte mourut en grief tourment, et par cruelle méprise, dont ce fut grand dommage. » en 1218, lorsqu'il est parfaitement édifié sur les crimes innombrables de Simon de Montfort et de ses complices, lorsque Innocent lui-même a reconnu qu'il a fait assassiner le vicomte (1), lorsque Raymond de Roquefeuille l'a déclaré en plein concile de Latran, Guilhem ne doute plus du crime, et l'attribue à celui que désigne l'opinion publique et les déclarations des plus grands personnages.

Supposons un auteur de Mémoires sur la Révolution française, écrivant que Pichegru fut trouvé mort dans sa prison, et attribuant sa fin à un suicide, comme le bruit en fut répandu d'abord. Plus tard, le même auteur, qui publie ses *Mémoires* en livraisons, au fur et à mesure des événements, se croit mieux renseigné sur les derniers moments du conquérant de la Hollande, et déclare qu'il a été étranglé par ordre supérieur. Faudra-t-il inférer de la différence de ces deux versions, que les Mémoires appartiennent à deux auteurs?

Si Guilhem avait reconnu l'inexactitude de son premier récit, direz-vous, monsieur, pourquoi ne le corrigeait-t-il pas, pourquoi laissait-il subsister deux narrations aussi différentes?... Par la raison bien simple que de nombreuses copies s'étaient déjà répandues dans les

(1) Lettres de ce pape, livre xv, lettre 212; lettre du 25 janvier 1210; lettre du 18 janvier 1213 (dom Vaissette, t. V).



pays de langue romane et qu'il lui était impossible de rentrer en leur possession. De nos jours un publiciste peut, dans une seconde édition, faire disparaître les erreurs de la première ; mais cette correction n'empêche pas que les exemplaires déjà livrés au public conservent la fausse version imprimée tout d'abord.

Enfin, lorsque Simon tombe mort sous les murs de Toulouse, Guilhem bénit la pierre « lancée des remparts, elle a été tout droit où il fallait ; elle a écrasé la tête du méchant homme » (vers 8451). Quand on parle d'en faire un martyr ; il s'écrie dans un légitime transport d'indignation : « Si pour avoir occis des hommes et répandu du sang, si pour avoir perdu des âmes, consenti des meurtres, pour avoir cru de faux conseils et allumé des incendies, pour avoir détruit les barons et honni parage, pour avoir ravi des terres et encouragé la violence, si pour avoir attisé le mal et éteint le bien, égorgé des femmes et massacré des enfants, un homme peut en ce monde conquérir Jésus-Christ, il doit porter couronne et resplendir dans le ciel. »

Le jeune comte devient de plus en plus son héros. (vers 7914, 8781, 9505.) Il fait les vœux les plus ardents pour « que Dieu et la justice maintiennent le comté. »

Dans cette modification de sentiments, ce n'est pas Guilhem qu'il faut accuser de versatilité, ce sont les croisés : ils sont venus en Languedoc pour détruire l'hérésie, et n'ont bientôt plus songé qu'à persécuter et à spolier les catholiques. Les incertitudes du simple troubadour sont l'écho de celles des plus grands personnages de l'époque.

Le roi Pierre d'Aragon, d'abord acharné persécuteur des dissidents, a fini par combattre énergiquement les croisés ; Innocent III, lui-même, dans sa volumineuse correspondance, tantôt fulmine contre le comte de Toulouse et ses sujets, tantôt les prend sous sa protection ; tantôt exalte la ferveur de Simon, le nouveau Machabée, tantôt l'accuse d'ambition, d'intrigue, de spoliation et de duplicité. Un roi, un pape prennent tantôt un parti, tantôt un autre, et l'on serait étonné qu'un troubadour, presque un jongleur, montrât quelques variations dans sa manière d'apprécier les événements et les hommes !... Comme le fait remarquer M. Schmidt, la conduite de Guilhem est parfaitement calquée sur celle de son nouveau seigneur le comte de Toulouse, qui, d'abord uni aux croisés, bien qu'un peu à son corps défendant, finit par leur déclarer la guerre (page 300).

M. Guibal, donne une portée plus grande à cet esprit de changement; la nation provençale entière, d'après lui, aurait partagé la mobilité de Guilhem de Tudela. « Les mœurs de la féodalité méridionale après la guerre des Albigeois, dit-il, ne sont plus les mœurs de la féodalité dont le poëme de la croisade chante les exploits, — l'ancien idéal chevaleresque s'efface rapidement dans les âmes dominées par l'hérésie, emportées par le fanatisme, troublées par les révolutions dont elles ont été témoins, et livrées, au milieu de ce désordre moral, à tous les instincts avides et pillards. » Il signale la disparition des vertus chevaleresques, l'abaissement des caractères, la transformation morale rapidement opérée dans le sein du peuple au lendemain de la croisade. Les sentiments et les passions développées par l'oppression religieuse, et les terreurs de l'Inquisition éloignent ce peuple des sentiments et des passions exprimées dans le poëme de la croisade (1). »

Ainsi, tout a changé durant la guerre des Albigeois, rois, papes, chevaliers, peuple ; et l'on voudrait que l'auteur seul de la *Cansos* fût demeuré inébranlable ! Les Socrate et les Platon ne composent pas la généralité de la race humaine... Les changements qui surviennent, de siècle à siècle, marquent nécessairement leur trace dans l'individu. La profonde modification du peuple provençal, constatée par M. Guibal, n'a pu avoir lieu que par la modification des hommes qui le composaient; il y eut un moment dans la vie de ces chevaliers, de ces bourgeois, de ces troubadours où la haine et la vengeance, métamorphosèrent bien des âmes? qu'y-a-t-il d'étonnant, à ce que Guilhem, ayant vu les événements de près, ait partagé ces émotions, cet ébranlement universel? Dante, son contemporain, après avoir été Guelphe enthousiaste ne devint-il pas Gibelin acharné?

M. Fauriel a donc mille fois raison de trouver tout simple, que Guilhem, après avoir été prôneur enthousiaste de la croisade, avant la bataille de Muret, ne voie dans la seconde partie de l'expédition « qu'une grande iniquité politique ; » il ne reconnaît pas dans cette modification un changement tel qu'on puisse se laisser aller à penser que le poëme appartienne à deux auteurs différents.

« Discuter cette solution, et, tout en reconnaissant qu'elle satisfait

(1) M. Guibal établit la vérité de cette thèse par des faits irrécusables et nombreux, p. 564 à 699.



l'esprit et console la conscience, mettre, en présence des arguments plus ou moins spécieux sur lesquelles elle s'appuie, » tel a été le but du travail de M. Guibal.

Il adhère complétement aux conclusions de M. Fauriel : pour lui, un seul auteur a composé la *Cansos*. Sa thèse, écrite avec une conscience rare, n'est pas cependant un plaidoyer en faveur de cette opinion, mais un rapport dans lequel toutes les considérations favorables et défavorables sont examinées avec la plus remarquable impartialité.

Il nous semble donc, monsieur, que vous avez forcé les conséquences des variations apparentes de Guilhem de Tudela, lorsque vous dites qu'elles « dépassent les limites de la versatilité humaine. » M. Fauriel les trouve tout à fait naturelles, M. Schmidt aussi, M. Guibal estime que ces appréciations « satisfont l'esprit et consolent la conscience (1). » Je suis entièrement de cet avis : rien de plus simple, selon moi, de plus logique, et de plus conforme à l'histoire générale de l'humanité.

Prenez l'histoire d'Henri VIII, celle des derniers Valois, celle de 89 à 94, ne compterez-vous pas par centaines les poëtes et les philosophes, les publicistes et les hommes d'État, qui ont opéré des changements de front bien autrement caractérisés !... Que d'hommes, après avoir glorifié le roi d'Angleterre, Charles IX, Henri III et les grands orateurs de la Constituante, ont voué à la malédiction, le meurtrier de Thomas Morus et d'Anne Boleyn, l'ordonnateur de la Saint-Barthélémy, l'assassin des Guises, les triumvirs de 93 ? Et remarquez-le bien, monsieur, ces époques récentes furent, par leurs passions et leurs meurtres, les reproductions exactes de la terrible époque des Albigeois. Ne remontons pas à des temps aussi tumultueux, ne trouverons-nous pas des oppositions bien tranchées aussi entre l'*Indifférence en matière de Religion*, et *les Paroles d'un Croyant*... entre *l'Arc de Triomphe, la Colonne Vendôme, Napoléon II* et *les Châtiments!*....

Telles sont, monsieur, les observations que j'ai cru devoir vous soumettre. Relisez attentivement M. Fauriel, qui ne s'est trompé que

(1) M. Henri Martin partage cette opinion. D'après lui, Guilhem de Tudela serait né dans la Navarre : il y aurait vécu quelque temps; puis, emportant pieusement les souvenirs de son pays, il se serait établi à Toulouse, et l'ancien sujet de Sanche le Fort serait devenu le bourgeois de Raymond VI. Ce qui explique de la façon la plus naturelle toutes ses contradictions apparentes.



sur un point : l'origine de Guilhem de Tudela... Relisez M. Schmidt, à l'étude duquel je ne trouve pas un mot à reprendre, relisez l'excellent travail de M. Guibal, qui analyse avec tant de sagacité toutes les modifications morales et politiques de l'auteur de la *Cansos*, étudiez surtout le texte de ce poëme, après vous être dégagé de vos premières impressions et vous finirez par admettre avec nous la vérité de ces points essentiels : la *Cansos de la Crozada* n'eut qu'un auteur, il n'a employé qu'une langue, et n'a donné à son style d'autre modification que celle du perfectionnement successif que tout poëte atteint dans le cours de sa carrière. Catholique constamment dévoué à l'Église, il reste constamment ennemi des Albigeois. Ses changements d'opinion se bornèrent à haïr les croisés quand il les vit à l'œuvre, après les avoir estimés avant de les connaître, et cette différence de manière de voir fut celle des hommes les plus considérables de son temps.

J'ai l'espoir, monsieur, que vous opérerez ce changement d'opinion sans cesser d'être M. Meyer le savant, le consciencieux professeur de l'Ecole des Chartes ; car vous avez le culte de la vérité, je l'affirme, et vous n'avez erré que par excès de zèle. Je crois à ce retour sur vous-même parce que votre persévérance serait de nature à pousser la critique dans une voie dont vous ne pouvez manquer de reconnaître les périls... Evitons en histoire cette ardeur excessive que Talleyrand redoutait en politique, que saint François de Salles redoutait en religion ; redoutons ce désir de perfection infinie, cette soif du fin qui perdit les scolastiques en philosophie, certains casuistes en morale, et conduisit les habitués de l'hôtel de Rambouillet aux antipodes du point qu'ils désiraient atteindre. Soyons bien convaincus qu'il n'y a pas de fait positif, de réputation humaine, de principe qui puissent résister à cette passion de l'investigation, de la curiosité, à cet amour de l'hypothèse.

Que ces hardiesses deviennent les lois de la critique nouvelle, et l'on verra dans quelques années des érudits nous prouver après enquêtes basées sur la philologie, l'orthographe et la syntaxe qu'il a existé deux Dante, deux Spencer, deux Molière, deux Voltaire, deux Victor Hugo, deux Lamenais, tout aussi clairement que vous avez prouvé l'existence de deux Guilhem de Tudela.

Je n'attendrai pas d'avoir assisté à ces victoires du paradoxe, pour répéter avec M. Léon de Malleville : « Ne me la gâtez pas » (l'histoire) à force de détails qui nuisent à l'ensemble, et ne la rendez pas impossible, à force de documents puérils et trop souvent apo-

cryphes (1). L'extrême abondance est presqu'aussi périlleuse que l'extrême pauvreté, et je me surprends, en parcourant de l'œil bien entendu, l'inconcevable amas de vos richesses, à regretter *l'aurea mediocritas* du sage Horace.

Aussi me permettrais-je de recommander aux auteurs de recherches historiques, la tempérance, et l'abstinence à leurs lecteurs; aux uns, pour qu'ils mettent un frein à l'exubérance de leur fécondité, aux autres pour qu'ils évitent le malheur de ne plus croire à rien (2). »

Nous admettons parfaitement, quant à nous, que des œuvres décousues et sans nom d'auteur, comme une foule de chansons de Gestes, de romans et de fabliaux soient l'objet d'investigations analogues à celles que vous avez appliquées à la *Cansos*, dans le but de découvrir les auteurs qui ont pu les écrire, l'époque où elles ont dû être composées. Ce que je ne saurais admettre, c'est que des rapprochements purement philologiques donnent le droit de supprimer le nom d'un auteur très-authentique ou de lui enlever les deux tiers de son œuvre pour l'attribuer à un autre.

Ce qui sera éternellement regrettable, c'est que MM. Schmidt, Guibal, vous et moi, monsieur, ayons dû consacrer un millier de pages à détruire l'erreur de M. Fauriel sur la non existence de Guilhem de Tudela, et que je sois obligé d'écrire à mon tour ces 40 pages pour rétablir Guilhem dans la possession entière de son œuvre; si bien, monsieur, que nous nous trouvons tous avoir écrit des volumes complétement inutiles, et que la vérité se réduit après comme avant à ces simples mots : UN TROUBADOUR NOMMÉ GUILHEM, NÉ A TUDELA, ÉCRIVIT UN POEME DE HUIT MILLE SIX CENTS VERS SUR LA CROZADA CONTRELS EREGES D'ALBEGES. C'est avec l'espérance de vous amener à partager mon avis à cet égard, que je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments très-distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre dévoué serviteur,

CÉNAC MONCAUT.

---

(1) Je cite les paroles de M. de Malleville (*de l'Abus des Dissertations historiques*, p. 26 à 30).

(2) Nul n'a répété ce conseil tout français avec plus de grâce et de bon sens que Montaigne.



RIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON

que
bien
urea

ıer-
aux
ıux
. »
ıé-
de
a-
ıe
'e

